



Négociations salariales 2011 : 2ème Clap !

Jeudi 14 avril 2011, la Direction d'AIRBUS en France a réuni les organisations syndicales pour la 2^{ème} réunion de négociation des salaires 2011.

▪ Nouvelles propositions de la Direction :

	NON-CADRES		CADRES	
	AG	AI	I à IIIB	IIIBEX et IIIC
01/01/2011	1,4%		2,7%	2,7%
01/05/2011		0,6%		
01/10/2011		0,7%		
TOTAL	1,4%	1,3%		
01/05/2011	Prime de 600€			

• Autres propositions de la Direction pour les Non-Cadres :

- Reconduction de la clause de rendez-vous à l'identique de 2010,
- Revalorisation du salaire plancher à 1565 €,
- Une mesure **Garantie d'Evolution Salariale (GES)** de 30 € toutes mesures confondues,
- Date d'AG avancée au 01/01/2011,
- Accompagnement du passage au coefficient 270 points hors politique salariale.

• Autres propositions de la Direction pour les Cadres

- Abondement du budget dégagé par l'application de la clause « bilan de fin d'année 2010 » pour accompagner les promotions 2011,
- Mise à la RMG en Janvier 2012 pour les promus 2011,
- Mise en place d'un **Ajustement Complémentaire de Rémunération** pour les cadres n'ayant pas eu d'évolution salariale en 2011 :
 - **Prime** pour compenser 80% du delta entre l'inflation 2011 réelle et l'inflation prévisionnelle fixée à 1,5%.
Soit pour un salaire annuel de 48000 € et une inflation de 2% constatée, **une prime** versée, début 2012, de : $(2\% - 1,5\%) \times 80\% \times 48000 = 192 \text{ € !!}$

➤ Considérations CFE-CGC

La **CFE-CGC** enregistre favorablement quelques avancées comme les dates d'application, les augmentations des mesures.

MAIS, la CFE- CGC considère que le compte n'y est pas !

Ces propositions ne sont pas de nature à récompenser les efforts et l'engagement des salariés.

- La **CFE-CGC** attend une réelle reconnaissance des salariés Techniciens, Agents de Maîtrise, Administratifs par une politique ambitieuse et affichée de promotions en faveur de ces populations.

- La **CFE-CGC** a obtenu que les promus 2011 soient mis au « mini » RMG en Janvier 2012. Mais la **CFE-CGC** maintient qu'il serait injuste que les promus 2010 soient mis, en Juillet 2011, aux minis 2010 qui n'ont pas évolués depuis 2009. La **CFE-CGC** demande la prise en compte de la grille 2011 à cette date là.
- L'ACR ne répond absolument pas à l'exigence de **PROTECTION** du pouvoir d'achat des cadres : la **CFE-CGC** revendique fermement une mesure applicable sur les salaires (et non une prime comme proposée par la Direction), liée à l'inflation globale (et non à un simple différentiel !). Il s'agit là d'une **Garantie de Protection Individuelle**, sécurité efficace pour se prémunir d'une inflation galopante.
- Dans une entreprise, la structure de la population des salariés est, entre autres, caractérisée par une hiérarchie des salaires.
Pour respecter cela, la politique salariale de l'entreprise s'exprime en pourcentage des salaires. Lorsqu'une prime fixe, égalitaire, qui vient amputer la politique salariale en % est décidée par la Direction pour des raisons budgétaires (politique à l'économie car non récurrente), alors la CFE-CGC considère que cette dernière décide de s'attaquer à la hiérarchie des salaires. A ce titre, le tableau ci-dessous montre s'il en était besoin les « effets » de cette décision :

Position hiérarchique	Salaires brut mensuel	Salaires brut annuel	% du salaire que représente une prime de 600€
Ouvrier P1	1565 €	18780 €	3,19%
Technicien 335 points	2218 €	26616 €	2,25%
Cadre position II-indice 100	2810 €	33720 €	1,61%
Cadre position IIIB EX	6128 €	73536 €	0,82%

Voilà la 2^{ème} année que nous subissons les effets négatifs d'une prime soit disant égalitaire.

La **CFE-CGC** considère qu'une prime égalitaire inhibe toute MOTIVATION et RECONNAISSANCE. Le risque est que demain la future politique salariale d'Airbus se résume à des augmentations en Euro et non en pourcentage ! Une politique de redistribution !

Alors oui, si égalité il doit y avoir la CFE-CGC est en faveur d'une prime égalitaire en % ! Et là il y aura équité !

La **CFE-CGC**, 1^{ère} organisation syndicale représentative des Techniciens, Agents de maîtrise, Administratifs, Ingénieurs & Cadres, représentant 80% des salariés d'AIRBUS en France, défendra encore lors de la prochaine séance du 20 Avril des mesures QUANTITATIVES et QUALITATIVES :

1. Des promotions pour une vraie reconnaissance des Techniciens et Agents de Maitrise .
2. Une vraie protection du pouvoir d'achat pour tous, Non-Cadres et Cadres.
3. Une prime en % du salaire.

La CFE-CFC souhaite que, ce qui pourrait être « La dernière séance », ne se résume pas au « Salaire de la peur » mais plutôt à « La ruée vers l'or ».

Sans avoir « La folie des grandeurs », la CFE-CGC estime que sa signature vaut bien « Quelques dollars de plus » et que la prime ne se transforme pas en « Une arnaque presque parfaite »

Toulouse, le 18 avril 2011